



Le Disque et la Pédagogie

Au Congrès national des professeurs allemands et autrichiens de langues vivantes (*Allgemeiner deutscher Neuphilologenverband*) une très large part avait été faite, cette année, à la présentation de disques et de machines parlantes destinés à l'enseignement. Plusieurs salles de l'Université de Breslau avaient été réservées aux diverses firmes : der Laut, Linguaphone, Electrola, etc., où étaient exposés les appareils les plus récents. Pendant toute la durée du Congrès, des représentants de ces firmes étaient à la disposition des professeurs, pour leur fournir tous les renseignements désirables et leur faire entendre des disques spécialement choisis pour l'enseignement. Cette présentation, parfaitement organisée en liaison avec l'exposition des livres classiques, n'a pas été l'un des moindres attraits du Congrès, par ailleurs fort intéressant.

Les types d'appareils étaient très nombreux ; riche gamme qui allait du meuble imposant, nécessaire dans un vaste amphithéâtre, à la petite machine, suffisante dans une classe de moyennes dimensions. A remarquer d'ingénieux perfectionnements techniques, entre autres le dispositif permettant de répéter aussi souvent qu'on le désire tel mot, tel membre de phrase présentant une difficulté de prononciation. Grand choix de disques et de méthodes : conversations courantes et familières, graduées ; prose, vers, théâtre, etc. Nombre de ces disques sont destinés, du reste, à des enseignements autres que celui des langues vivantes : l'histoire naturelle, par exemple, y est représentée par des enregistrements de cris d'animaux exotiques.

Aucun visiteur ne pouvait quitter ces salles sans être pénétré de l'importance scientifique et pédagogique de la machine parlante. Une démonstration intéressante et probante en fut du reste donnée par M. le Professeur Gesemann, de Prague, dont les savantes et hardies déductions sur « les caractères de l'épopée et du lyrisme dans le folklore slave » étaient illustrées par des auditions de disques. Tel passage

de l'exposé où l'orateur traitait du rythme de certains poèmes populaires, eut nécessité en l'absence de la machine, une longue explication ; l'exemple venant après la démonstration théorique rendait inutile une analyse verbale et théorique de la structure rythmique d'une strophe ou d'un vers, analyse qui, du reste, n'aurait pu qu'être incomplète et abstraite.

Il est permis, « anticipation » bien peu audacieuse, de prédire qu'un temps viendra où la machine, devenant le puissant auxiliaire du professeur, déchargera celui-ci de toute cette partie de son travail que l'on pourrait appeler « l'imprégnation vocale », où la prononciation, l'accentuation, le rythme, voire les formes usuelles et idiomatiques de la construction, seront enseignés par le disque. Nous avons conversé en français avec un étudiant tchèque qui n'avait pas encore, jusque là, adressé la parole à un Français, et nous avons été étonnés de la pureté de son accent, de la correction de sa prononciation. Certes, une certaine raideur artificielle dans l'élocution, la répétition de phrases-types, de formules, sentaient d'assez loin le psittacisme, mais il n'en était pas moins évident que, avec la seule aide de la machine, l'effort matériel et physiologique que nécessite l'acquisition d'une langue étrangère avait été bien fait, avec succès.

Il est hors de doute que cette application des procédés mécaniques à la pédagogie bouleversera nos méthodes ; les professeurs français (et nombre d'étrangers) ne sont pas d'avis de substituer le disque au maître. Ils voient dans le disque un utile auxiliaire, un moyen commode de démonstration, d'illustration et de perfectionnement, mais condamnent, dans l'ensemble, les méthodes exclusives qui veulent mettre l'élève, le livre à la main, en présence du pavillon ; ils ne veulent pas d'une standardisation de la parole et de la pensée qui, supprimant l'interprétation vivante, y substituerait des exercices en série. Mais il est permis de prévoir que, débarrassés du soin d'assumer seuls l'entraînement formel à l'émission correcte des sons étrangers, ils auront bientôt le devoir d'orienter leur enseignement vers la coordination, la synthèse et la mise en œuvre des éléments acquis par l'audition des disques. La « mécanisation » de la partie purement matérielle de leur travail leur permettra de consacrer tous leurs efforts et tout leur temps à la partie spirituelle de leur tâche.

L. A. FOURET,

Membre du Conseil supérieur de l'Instruction publique.